

GUIDE

DU

PARFAIT

BAC 1

BIENVENUE À L'UNIVERSITÉ !

SI TU TE SENS PERDU·E DANS CE NOUVEL ENVIRONNEMENT ? PAS DE PANIQUE C'EST NORMAL !

Commencer l'université n'est pas toujours simple et il est normal qu'entre tes cours, l'animation, la colocation et ta nouvelle vie (libre) d'étudiant·e, tu ne saches pas trop comment t'y prendre, ni par où commencer.

C'est pourquoi nous avons conçu ce petit fascicule qui, nous l'espérons, t'aidera à t'y retrouver lors de tes premiers jours. Tu y trouveras un résumé des démarches à effectuer pour ton inscription et tes cours, quelques contacts utiles à avoir, ainsi que des petits conseils de rentrée.

Mais commençons donc par le commencement, en te souhaitant au nom de l'Assemblée Générale des Étudiant·e-s, une excellente rentrée académique !

Qui sommes-nous ?

L'Assemblée Générale des Étudiant·e-s (AGL) est le Conseil de Étudiant·e-s de l'UCLouvain. Nos missions sont de te représenter – ainsi que tou·te·s les étudiant·e-s de l'Université Catholique de Louvain – auprès des autorités universitaires, de te défendre et promouvoir tes intérêts (par exemple lorsque l'université prend une mesure désavantageuse pour les étudiant·es). Nous avons également un rôle informatif (sur les droits étudiant·e-s) et nous pouvons vous soutenir individuellement grâce nos permanent·e-s notamment par le biais de recours, d'aides juridiques ou en répondant à vos question.

L'AGL, ce sont surtout des projets concrets, menés par les étudiant·e-s, qui ont pour vocation de faire bouger les choses à l'UCLouvain ou simplement d'améliorer un peu la vie de chaque étudiant·e. Forum de l'évaluation, campagne sur le consentement sexuel, aménagements pour les étudiant·e-s à besoins spécifiques (handicap, trouble, maladie), etc.

Une situation te semble anormale avec ta session d'examens ou avec un·e professeur·e? Une question par rapport à tes droits ? Tu aimerais faire un recours contre le refus d'inscription ou une décision du jury ?

L'AGL est là pour t'aider!

1 COURS ET ADMINISTRATION

Le bureau virtuel, kessako ?

Le bureau virtuel est un espace personnel sur lequel tu peux trouver tout un tas d'informations comme les valves de ta faculté, consulter tes résultats d'examen, tes attestations, et bien d'autres... Il est personnalisable et tu peux l'agencer comme bon te semble et y faire apparaître les informations dont tu as besoin.

Pour y accéder, il faut te rendre sur le site de l'UCLouvain :
intranet.uclouvain.be/fr

Ensuite, il faut cliquer sur « *My UCL* » et t'authentifier avec ton identifiant global et ton mot de passe personnel.

Comment m'inscrire aux cours ?

L'inscription à tes cours est la toute première tâche que tu dois réaliser en tant qu'étudiant-e. C'est primordial pour pouvoir avoir accès aux supports de cours et aux travaux à réaliser. L'inscription aux cours de ton année se fait via Moodle :
moodleucl.uclouvain.be

Pour se connecter, il faut entrer ton identifiant et ton mot de passe personnel. Tu accèdes ainsi à la plateforme d'inscription aux cours. Pour trouver les cours auxquels tu souhaites t'inscrire, tu dois les rechercher via code. Chaque cours dispose d'un code unique. Voici quelques exemples issus de la faculté des Bioingénieurs pour deux quadrimestres:

- **Introduction à l'analyse** : LBIR1110
- **Chimie générale** : LBIR1140
- **Mécanique générale** : LBIR1121
- **Anglais** : LANGL1881
- **Chimie organique 1** : LCHM1141B
- **Thermodynamique et électromagnétisme** : LBIR1122
- **Biologie de l'organisme** : LBIR1151

Cours du 1^{er} quadrimestre

Cours du 2^{ème} quadrimestre

Où puis-je trouver l'horaire de mes cours ?

La méthode principale pour accéder à ses horaires de cours consiste à se rendre sur le web planning ADE. Pour se connecter rien de plus simple :

- **Nom d'utilisateur** : etudiant
- **Mot de passe** : student

Il faut ensuite inscrire le code de ton année dans la barre de recherche.

L'autre méthode consiste est d'utiliser le bureau virtuel :

- Se connecter au bureau virtuel
- Cliquer sur «Personnaliser mon bureau virtuel»
- Cliquer sur «Éditer la grille»
- Cliquer sur le crayon au dessus du widget relatif à l'horaire
- Copier les codes des cours dont tu souhaites l'affichage et enregistrer
- Cliquer sur le widget et l'horaire s'affichera.

J'ai des questions à propos de mes cours, à qui m'adresser ?

Plusieurs possibilités :

- Demander dans le groupe de cours de ton année.
- Demander aux délégué·e·s de ton année (élu·e·s en début d'année).
- Demander à ton Bureau des Étudiant·e·s.

J'ai des questions administratives, à qui m'adresser ?

- Demander à ton BDE car, sur certains sujets, il pourra t'aider et/ou te rediriger vers la bonne ressource.
- Demander au secrétariat de ta faculté.

Comment consulter mes mails ?

Le service mails de l'UCLouvain est assuré par Outlook (outlook.office365.com). C'est le canal principal d'information de la fac'. Il est donc important de régulièrement y jeter un œil régulièrement.

Pour se connecter, ton identifiant sera `identifiant_global@oasis.uclouvain.be` et le mot de passe sera ton mot de passe personnel.

ATTENTION !

Ton identifiant de connexion N'EST PAS ton adresse mail étudiante. Elle se présente comme ceci : `prénom.nom@student.uclouvain.be`

Comment puis-je accéder au wifi ?

L'UCLouvain utilise le système de réseau wifi « eduroam ». Ce réseau est présent dans un grand nombre d'établissements à travers le monde et vous aurez accès au wifi dans chacun de ces établissements avec les identifiants que vous recevez en vous inscrivant à l'UCLouvain.

Il paraît que j'ai accès à la suite Office 365, c'est vrai ?

Oui ! Avec ton inscription à l'UCLouvain, tu obtiens également un accès à l'offre 365 de Microsoft. Cette offre contient un accès à Word, Excel, PowerPoint, OneNote, Outlook, Publisher et Access et d'1To de stockage sur OneDrive.

J'aimerais trouver un endroit pour travailler ou étudier...

Pour travailler, tu peux aller en bibliothèque, peu importe laquelle. Quelques unes d'entre-elles disposent de locaux à réserver spécifiquement pour les travaux de groupe.

Tu peux également trouver des espaces pour étudier/travailler via l'application « *Affluences* » (Play Store et App Store).

Et pour me garer à Louvain-la-Neuve ?

Il y a la possibilité d'obtenir une vignette permettant de se garer gratuitement sur certains parkings. Le lien pour obtenir cette vignette est celui-ci :

carte.uclouvain.be/v2/mycarte/vignette.xhtml

Les parkings concernés sont les parkings en zone bleue. La carte est consultable via ce lien :

uclouvain.be/fr/decouvrir/parking-ucl-louvain-la-neuve.html



2 LA VIE SUR LE CAMPUS

La vie étudiante à l'UCLouvain, ce n'est pas uniquement assister au cours et étudier en bibliothèque, c'est aussi toute une pléthore d'activités culturelles, sociales ou sportives qui s'ouvrent à toi !

La représentation étudiante

Si tu souhaites représenter tes pairs, il y a plusieurs possibilités. Tu peux par exemple devenir **délégué·e d'auditoire**. Son rôle et la manière de le devenir peut varier selon les facs. Des formations pour délégué·e·s sont dispensées par l'UBE chaque année. Tu peux également entrer dans ton BDE facultaire. Là aussi les conditions pour y entrer peuvent varier mais il suffit d'envoyer un petit message à celui-ci pour obtenir toutes les informations nécessaires. Le BDE, c'est le lien direct entre les étudiant·e·s et leur faculté.

Tu peux également devenir **conseiller·ère étudiant·e à l'Assemblée Générale des Étudiant·e·s de Louvain-la-Neuve (AGL)**. Pour le devenir, cela se passe lors d'élections organisées chaque année en mars. Tu peux malgré tout t'y investir sans être élu en t'impliquant dans les différentes commissions. Là aussi, tu peux obtenir plus d'informations en nous contactant par :

- **Facebook** : facebook.com/aglouvain/
- **Mail** : agl@aglouvain.be

Folklore et animation étudiante

L'aspect folklore est très présent sur le site de Louvain-La-Neuve. Selon tes préférences, tu pourras faire partie d'un Cercle ou d'une Régionale.

Les **Cercles** sont rattachés à une faculté (FIAL pour philo et lettres, ADELE pour la faculté de droit, etc.) là où les **Régionales** sont rattachées à, tu l'auras deviné, une région (Carolo, Namuroise, Lux', Bruxelloise, Chimacienne, Montoise,...). Tous deux organisent plusieurs événements tout au long de l'année. Pour en faire partie, il faudra passer par l'épreuve du baptême.

Note bien que le baptême n'est en aucun cas obligatoire. Tu peux malgré tout t'investir dans le cercle ou la régionale en tant que sympathisant si tu es proche de ses membres, ou bien tu peux juste t'y rendre comme bon te semble pour passer une soirée entre potes.

Si tu souhaites tout de même faire ton baptême, les cercles et régionales organisent des journées d'accueil durant la première semaine où tu pourras t'inscrire au baptême de ton choix.

Une autre composante du folklore est constituée par **Kots-à-Projets (KàP)**. Ce sont des kots constitués entre 8 et 12 étudiants avec un projet/thème commun. Il y en a près de 75 sur Louvain-la-Neuve et organisent tout un tas d'activités tout au long de l'année (concerts, conférences, expositions, ateliers de découverte, voyages, aide sociale, aide pour les études, compétitions sportives, écologie,...). Pour une liste exhaustive de tous les kots à projets, rends-toi sur le site de l'Organe et télécharge le guide des Kàps :

organe.be/guide-des-kaps/

Activités sportives

Louvain-La-Neuve possède un des plus grands centre sportif de Belgique : le Blocry. Lors de ton inscription, tu peux demander l'**affiliation Sport** pour 50€ de plus. Elle te permettra d'accéder à de nombreux sports (football, basketball, tennis, athlétisme, badminton, tir à l'arc, escrime, natation...) qui peuvent être pratiqués tout au long de l'année (même en blocus !).

Activités culturelles

Lors de l'inscription, tu peux aussi demander une carte Culture. La **Carte Culture**, ce sont des réductions sur votre entrée auprès d'une centaine d'opérateurs culturels à Bruxelles et dans toute la Wallonie, des concours toute l'année pour remporter des places de spectacle et des entrées gratuites et un site web qui te permet de te tenir au courant de l'actualité des partenaires.

3 **GUINDAILLE RESPONSABLE ET SERVICES D'AIDE**

« Attention, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé ! »

Cette phrase est toujours de vigueur lorsque tu sors sur Louvain-La-Neuve. Quand tu sors, respecte-toi ainsi que les autres et connais tes limites ! Chaque surface d'animation est tenue de te donner gratuitement de l'eau. Aussi, en cas de soucis, il y a une ligne directe avec Securitas, il suffit de la demander au bar.

Le consentement est également important : NON c'est NON ! Louvain-La-Neuve est une ville étudiante, mais il y a également des résident·e·s non-étudiant·e·s ainsi que d'autres étudiant·e·s qui préfèrent dormir plus tôt. Respecte-les en gardant un niveau de bruit acceptable lorsque tu rentres. Voici quelques numéros utiles :

Police : 101 | Ambulance : 112 | Pompiers : 112 | Securitas : 010/47.24.24

Service Logement (UCL)

Tu as des problèmes avec ton kot ou ton propriétaire ? Le Syello (syndicat des étudiant·e·s locataires de Louvain-la-Neuve) est là pour te fournir une aide juridique, des conseils et t'informer sur tes droits et devoirs en la matière.

Location de salles (AGL)

Tu souhaites organiser un souper, un concert ou un autre événement sur le site de Louvain-la-Neuve ? L'AGL met plusieurs salles à disposition des étudiant·e·s : la Salmigondis, le Post', la Ratatouille et le Foyer.

Univers-Santé

Univers-Santé est une ASBL créée par l'UCLouvain pour traiter des thématiques liés aux besoins de santé des étudiant·e·s. Tu pourras y suivre notamment une formation pour le BEPS (brevet européen de premiers secours) et de gestion des conflits.

Service d'Aide aux Étudiant·e·s

Le Service d'aide aux étudiant·e·s propose une aide sociale et financière, un accompagnement psychologique et psycho-pédagogique, des conseils en santé, un accompagnement des étudiant·e·s en situation de handicap, de trouble ou de maladie invalidante.

Restaurant Universitaire

Les restaurants universitaires (Sablon et Galilée) proposent midi et soir le plat du jour au prix de 3,35€ pour les étudiant·e·s.

Service d'impression : la DUC

La Diffusion Universitaire de la Ciaco (DUC) est un organisme géré par les étudiant·e·s des Cercles qui te permet d'imprimer tes documents et d'organiser les ventes de syllabus et référentiels. Leur bâtiment se situe sur la Grand Rue.